

Mr Page Emmanuel
Enseignant Spirituel
Médium / Energéticien

11 Chemin du Meix d'aval
CHAUX-DES-PRES
39150 NANCHEZ

DOSSIER D'INSCRIPTION STAGE LUNE : EVEILLEZ VOTRE MEDIUMNITE au domaine de Montciel à Lons-Le-Saunier
À retourner à : Mr Page Emmanuel 11 chemin du meix d'aval CHAUX-DES-PRES
39150 NANCHEZ, accompagné de votre règlement complet (ou possibilité de paiement en 3 fois)

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Seules les personnes ayant 18 ans révolus peuvent
participer, sauf, accord parental et entretien préalable
avec l'enseignant.

Adresse :

Code P, & ville :

Téléphone :

Avez-vous déjà participé à une formation
de type spirituelle :

OUI NON

Si oui, de quelle
nature ?

Informations utiles à me communiquer sur votre personne (problèmes de santé, allergies... etc)

INSCRIPTION ET TARIFS

Dates du stage

~~Du 1^{er} mai au 3 mai 2020~~ reporté au 31 juillet & 1,2 août 2020

TARIFS (cochez le régime de votre choix)

Stage et pension complète

2 nuits, 2 petits déjeunés, 3 repas, 2 collations et 2 diners

490 €

Stage et demi-pension

3 repas et 2 collations

375 €

Rappel : seules les personnes ayant participé à ce stage au préalable pourront participer aux cours mensuels de médiumnité.

Si vous avez besoin de facilité de paiement contactez-moi par téléphone.

En combien de fois voulez-vous régler votre paiement ? (La totalité du paiement doit être réglée avant la date du stage)

En une fois

En deux fois

En trois fois

FINALISEZ VOTRE INSCRIPTION

Fait à :

Le

..... / /

Signature obligatoire :

Merci de faire parvenir par courrier votre dossier complété et signé dans les plus brefs délais, accompagné de votre règlement à l'ordre de : Mr Page Emmanuel.

Annulation sous conditions, consultable sur le site internet emmanuelpagemedium.com dans la rubrique Mentions légales.

Pour tous renseignements ou précisions concernant les cours et/ou autre, contactez-moi au : 06.74.88.51.64
Activité Code APE 8690F SIRET 800.805.723.00015

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement intérieur a pour objectif de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs, afin d'organiser le bon déroulement du stage, dans l'intérêt de tous. Il fixe notamment : Les principes généraux à respecter en matière d'hygiène et de sécurité ; les règles de discipline applicables au sein des cours ; la nature et l'échelle des sanctions qui peuvent être appliquées en cas de manquement au présent règlement intérieur.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique dans l'ensemble des locaux, lieux d'enseignement, ainsi que le parking. Le présent règlement s'applique, sauf dispensation particulière contraire ou spécifique, à tous les élèves, sans réserve. Les dispositions du règlement intérieur relatives à l'hygiène et à la sécurité s'appliquent également à toutes les personnes effectuant un stage au sein de l'entreprise ; Emmanuel Page Médium.

ARTICLE 3 : ATTITUDE

Chaque participant doit faire preuve de respect et de bienveillance envers les autres individus pendant toute la durée du stage.

ARTICLE 4 : CANALISATION D'ELEVE A ELEVE

Il est strictement interdit de transmettre d'élève à élève des messages, ou de s'adonner à quelque pratique de voyance ou de médiumnité, en dehors des horaires prévus à cet effet pendant toute la durée du stage.

Le groupe de personnes qui se forment pendant le stage est soumis à une règle d'or : Ce qu'il se passe pendant le stage reste dans le stage. (Les messages transmis peuvent parfois être très personnels). Nous préservons la vie privée de chacun.

Les messages transmis pendant le stage doivent se faire sous ma surveillance, aucun élève ne se hasarde à une canalisation avec un autre sans ma permission, auquel cas il sera exclu définitivement.

ARTICLE 5 : PLANNING ET HORAIRE

À l'exception d'un empêchement majeur, le participant doit respecter strictement les heures de cours.

ARTICLE 6 : CHANGEMENT DE DATE.

L'enseignant se réserve le droit de modifier les dates de cours prévues. A la suite d'un changement/modification d'un stage, en cas d'impossibilité de participer au stage pour l'élève, l'enseignant s'engage à rembourser l'intégralité du stage manqué.

ARTICLE 7 : ABSENTEISME.

Ne pas venir au stage complet ou ne venir qu'à une partie ne donne droit à aucun remboursement ou rattrapage.

ARTICLE 8 : EXCLUSION PARTIELLE OU DEFINITIVE.

Vous êtes tenu de participer au bon fonctionnement du groupe pendant le stage. Tout comportement perturbateur sera suivi d'une exclusion définitive. (Non remboursable).

ARTICLE 9 : LA RESPONSABILITE DE CHACUN.

Chaque élève est responsable de ses actes en lien avec le stage tant dans le contexte de l'enseignement qu'à l'extérieur. La transmission de messages médiumniques en dehors du stage sera de votre responsabilité. Je décline toute responsabilité en cas de problème causé à un tiers qui engendrerait une poursuite judiciaire. Chaque participant doit avoir ses assurances personnelles à jour dans le cadre de sa présence au stage. Je n'assure pas les participants, je n'en ai pas la tâche.

ARTICLE 10 : PROBLEME DE SANTE MENTALE/ PSYCHOLOGIQUE.

Le participant confirme m'avoir annoncé s'il souffrait de problème mental tel que, dépression profonde, attaque de panique, crise d'angoisse aiguë, syndrome bipolaire (maniaco-dépressif) schizophrénie, etc.

Les personnes ayant d'importants problèmes psychologiques, ne peuvent participer au stage sauf sur avis médical, médecin, psychiatre, psychothérapeute agréé.

Je décline toute responsabilité dans le cas où un élève développerait un trouble psychologique ou s'il devait manifester une aggravation des troubles existants.

EN CAS DE NON-RESPECT DU PRESENT REGLEMENT, UN RENVOI IMMEDIAT SERA EFFECTUE AUPRES DE L'ELEVE CONCERNE, CECI NE DONNANT AUCUN DROIT DE REMBOURSEMENT.

CONDITIONS GENERALES : INSCRIPTION, ANNULATION

CONDITIONS GENERALES POUR : Stage Lune, Domaine De Montciel

Être en bonne santé physique et mentale et être âgé minimum de 18 ans.

Régler un premier acompte à la suite de votre inscription. Seul le paiement de l'acompte valide votre inscription et réserve votre place.

La totalité du montant du stage devra être réglée avant la date du : **13 juillet 2020.**

Possibilité de régler en 3 fois. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour de plus amples informations.

Emmanuel Page Tel : 06.74.88.51.64

EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE PART :

Plus de 30 Jours avant la date : 40 % de la somme versée sera retenue et ne sera pas remboursée pour dédommagement des frais dû à l'inscription.

Moins de 12 Jours avant la date : la totalité de la somme sera retenue et ne sera pas remboursée. Si celle-ci n'a pas été versée, le montant est dû pour couvrir les frais engagés.

Si un certificat valide et présenté

- Maladie (accident corporel et/ou état fiévreux) (sur présentation de certificat médicale valide)
- Perte d'emploi ou embauche (sur présentation de rupture de contrat ou attestation) ;
- Hospitalisation (sur présentation d'attestation) ;
- Décès Familial et/ou ami proche (sur présentation du certificat de décès).

80% de la somme versée est remboursée. Les 20% restants sont retenus pour dédommagement des frais dus à l'inscription.

CE QUE VOUS DEVEZ RETOURNER PAR VOIE POSTALE

- Votre dossier d'inscription complété, daté et signé ;
- L'attestation de prise de connaissance complétée, datée et signée ;
- Votre premier règlement et /ou votre règlement en 3 fois.

En cas d'absence d'un des 3 éléments cités ci-dessus, votre inscription ne pourra pas être retenue.

Votre inscription doit être reçue dans un délai de **8 jours** qui précède votre appel téléphonique.

Votre règlement doit être à l'ordre de : **Emmanuel Page**

La totalité du montant du stage devra être réglée avant la date du : **13 juillet 2020**.

Seule la personne désireuse de participer au stage peut s'inscrire, il n'est pas possible de faire une inscription pour quelqu'un d'autre que sa personne.

Je me réserve le droit d'annuler ou de déplacer le stage si le nombre de participants est inférieur à 5 personnes ou pour toutes autres raisons liées au fonctionnement de l'établissement. En cas d'annulation de ma part, l'intégralité de la somme versée vous est remboursée.

ATTENTION : En cas d'absence, Il n'est pas possible d'effectuer un rattrapage ni d'obtenir un remboursement.

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE



DOCUMENT OBLIGATOIRE A JOINDRE A VOTRE INSCRIPTION

Je soussigné(e) Nom..... Prénom..... certifie avoir pris connaissance,

- Du contenu du stage,
- Du règlement intérieur,
- Des conditions d'inscription et d'annulation.

Et m'engage à m'y conformer.

Fait à

Le / / 2020

(Précédé de la mention lu et approuvé)

Signature :

Informations :

- Le stage aura lieu au domaine de Montciel, 23 Avenue de Montciel, 39000 Lons-Le-Saunier.
- Pour les personnes en pension complète, vous partagerez un appartement de 4 à 6 personnes avec salle de bain et WC. Pas de possibilité d'avoir une chambre seule.
- Il sera nécessaire d'apporter des draps, taies d'oreillers et serviettes de toilette (dimensions des lits : 90x190).
- Les repas seront végétariens et de saison.
- Le coût de l'hébergement repas compris en pension complète est de 190 euros TTC pour les 3 jours.
- Le coût de la demi-pension est de 75 euros TTC pour les 3 jours.

Planning de stage :

Vendredi 31 juillet :

- 9H : Arrivée des élèves, installation dans les chambres, café, thé ;
- 10H : Début du stage ;
- 12H : Repas ;
- 13H30 : Reprise du stage ;
- 16H : Pause-café ;
- 16H30 : Reprise du stage ;
- 18H30 : Fin de la première journée de stage ;
- 19H : Dîner.

Samedi 1 août :

- 8H00 : Petit-Déjeuner ;
- 9H00 : Méditation ;
- 10H : Début du stage ;
- 12H : Repas ;
- 13H30 : Reprise du stage ;
- 16H : Pause-café ;
- 16H30 : Reprise du stage ;
- 18H30 : Fin de la seconde journée de stage ;
- 19H : Dîner.

Dimanche 2 août :

- 8H30 : Petit-Déjeuner ;
- 9H00 : Méditation ;
- 10H : Début du stage ;
- 12H : Repas ;
- 13H30 : Reprise du stage ;
- 16H : Fin de stage.

Emploi du Temps : Stage Lune, DOMAINE DE MONTCIEL 31juillet.1.2. août 2020

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H00 – 9H00		PETIT-DEJUNER	PETIT-DEJUNER
9H00 – 9H30	ARRIVEE DES ELEVES ET CAFE D'ACCUEIL	MEDITATION	MEDITATION
9H30 – 10H00	PRESENTATION DES ELEVES ET DU STAGE	QUARTIER LIBRE	QUARTIER LIBRE
10H00 – 11H00	COURS : THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE
11H00 – 12H00	QUESTIONS REPONSES		
12H00 – 13H30	PAUSE REPAS		
13H30 – 14H30	COURS : THEORIE		COURS : PRACTIQUE / THEORIE
14H30 – 15H30	COURS : PRACTIQUE / THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE	14H30 – 16H00 DEBRIEFING STAGE
15H30 – 16H00			
16H00 – 16H30	PAUSE ET COLLATION		
16H30 – 17H30	COURS : PRACTIQUE	COURS : PRACTIQUE	FIN DU STAGE : 16H00
17H30 – 18H30			
18H30 – 19H00	FIN DES COURS QUARTIER LIBRE		
19H00 – 20H00	REPAS DU SOIR / QUARTIER LIBRE		

Les horaires du stage sont stricts et non modifiables.